

# ASSOCIATION SYNDICALE CORREGE CAMARGUE MAJOR

## RAPPORT MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2007

### A - RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2007

L'exercice 2007 s'est achevé avec la clôture d'un programme d'investissement dont la réalisation a été engagée en juin 2007 et réceptionné en août 2008 à savoir la réalisation d'un pont métallique sur le canal du ROUSTY. L'entreprise martinez et la SARL APIM METAL se sont vus confiés les travaux, l'un pour créer le passage et l'autre pour la conception et la pose de l'ouvrage pour un coût global de 87 988,00 € financé en partie par un emprunt CRCA de 35000 ,00 € en septembre 2007.

Par ailleurs, la remise aux normes électriques des stations de pompage de Pierre Dulac et d'Antonelle ont été programmées et lancées, le premier marché concerne la station qui a le plus mauvais réseau électrique, il s'agit de la station de Pierre du lac dont la réalisation des travaux d'un coût global de 16 700,00 euros a été achevée en décembre 2007.

Les travaux sur la station d'Antonelle qui au préalable ont été étudiés et décidés sur 2007 n'ont été effectivement mis en en chantier que début 2008 pour être achevés fin février 2008, le coût global en ressort à 26452.52€.

L'ensemble de ces travaux a été lissé dans le temps pour permettre de ménager la trésorerie de l'association syndicale.

Le montant globalisé de la remise aux normes de ces installations qui étaient vétustes et représentaient un danger quotidien pour les personnes y ayant accès s'est chiffré à un total de 43 152.52 €, afin d'amoindrir dans le temps l'impact comptable et financier de ces travaux ,il a été décidé de recourir à un financement extérieur auprès de la caisse épargne pour un emprunt d'un nominal de 35000,00€ dont le versement des fonds a été réel en janvier 2008 de telle sorte que la première annuité de remboursement ne tombe qu'en janvier 2009, nous sommes toujours dans une logique d'étalement dans le temps des dépenses.

Sur l'exercice 2007 pour en terminer avec les investissements, nous avons acquis auprès de la société JONQUET un tracteur SOMECA 780 4RM d'occasion pour assurer notre indépendance sur des travaux ponctuels d'entretien et autres tâches.

Nous avons engagé les dépenses de travaux tout au long de l'exercice 2007 en assurant le paiement des prestataires et en veillant de très près à ne pas mettre en difficulté financière notre structure.

Sur les travaux d'entretien des pompes, nous avons dû faire face à des travaux de remise en l'état notamment sur une pompe FLIGHT immergée coût 12000,00 € et la mise en conformité des stations a pesé sur la dépense totale, cet entretien pour continuer à assurer le pompage des eaux représente 46 960.43 € et ce qui indique bien que notre réseau de pompage est vieillissant et engendre des coûts en constante augmentation.

L'entretien des ouvrages après une procédure adaptée a été confié à la SARL FABRE avec travaux sur le mois de janvier 2008 pour un montant de 6 510,00 €, sur 2007 l'entretien concerne la réparation d'éboulements et d'affaissement survenus à différents endroits du canal pour un montant de frais de 10 629.75€.

Notre dépense énergétique en consommation électrique s'est montée à 44021.73 € sur 2007 et si nous y rajoutons le coût d'entretien des pompes, nous arrivons à 93712.16 € de dépenses soit la moitié du rôle sur 2007.

En cette fin d'année, le lancement de l'étude et de l'état des lieux des associations syndicales de Camargue ayant adhéré au projet global de l'assainissement en Camargue est en cours sur sa phase préliminaire et durera trois ans.

Cette démarche et cette réflexion infléchiront le devenir et l'évolution de notre structure et devrait dégager la masse de grands travaux de modernisation nécessaires à la continuité de notre service auprès de nos adhérents.

L'établissement de nos nouveaux statuts qui doivent être rendus en conformité avec l'ordonnance de 2004 et le décret d'application de 2006 sera lié à l'achèvement de l'étude sur le plan d'assainissement en CAMARGUE, un suivi vous sera adressé en fonction de l'avancement de ce projet.

En conclusion, sur les exercices à venir, nous devons rester maîtres de nos dépenses et vigilants sur nos dépenses de fonctionnement car nous nous devons de maintenir en bon état nos ouvrages et notre capacité de pompage notamment à la station d'ALBARON.

## **B - RAPPORT FINANCIER DE L' EXERCICE 2007**

### **1 - Trésorerie**

Celle ci se situe à un niveau correct en cette fin d'année 2007 soit 78 553.19€ et doit permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement en début 2008

Le seuil critique de notre fonds de roulement financier de sécurité se situe aux environs de 40 000.00 €, en dessous de ce montant, il nous faut rester vigilant. Notre trésorerie suit un cycle bien précis lié aux encaissements des cotisations suivant l'émission du rôle.

Le coût financier de l'entretien et de l'investissement sur les stations de pompage sur 2007 est important et représente à lui seul 63 660.43%, mais s'avère nécessaire pour assurer un maintien correct de nos stations de pompage. Nos prestataires en la matière sont APIM METAL ET PHIL DAN qui nous assurent des prestations de qualité au juste prix.

Nous venons de passer un cap structurel et financier avec un impact comptable sur notre résultat du fait du gros investissement sur le pont du canal de Rousty, mais le vieux pont en pierres est devenu trop vétuste et pouvait s'avérer dangereux.

L'impact de cette opération doit maintenant être lissé dans le temps et amorti avant que nous puissions réaliser d'autres tranches importantes et « *subventionnables* ».

## 2 - En cours redevables

Au 31 décembre 2007 le taux moyen de recouvrement des cotisations est de 87.03%

Le rôle ordinaire est de 223 416.21€ TTC, le solde des encours fin 2007 est de 28 963.85 € TTC d'ou le ratio de recouvrement ci dessus.

## 3 - Analyse du résultat comptable

|  |           |                   |
|--|-----------|-------------------|
| Les dépenses réelles d'exploitation sont   | de        | 192 289.25 €      |
| Les recettes réelles d'exploitation sont   | de        | 198 706.20 €      |
| <b>Le bénéfice d'exploitation est donc</b> | <b>de</b> | <b>6 416.95 €</b> |

Le bénéfice comptable réel corrigé des éléments exceptionnels et des dotations aux amortissements nous donne un bénéfice d'exploitation de 4275.76 €.

Le résultat comptable total de fonctionnement est ainsi ramené à 226 930.89 €.

## 4 - Faits marquants

Sur l'exercice 2007, les coûts d'investissement et d'entretien sont importants ce qui nous a fait opter de recourir à deux emprunts d'un nominal de 35000.00€ chacun contractés dans le temps en fonction de l'état d'avancement des travaux pour aider à la gestion des flux de trésorerie de l'association syndicale.

Les autres frais fixes sont les salaires qui s'élèvent à 48335.45€ et représentent 26% du rôle 2007 et la gestion comptable et administrative pour un coût de 27345.72€. Sur cet exercice, la dépense énergétique est stationnaire par rapport à 2006 et avoisine les 44 000,00€

En conclusion, la pérennité de notre structure ( pompage de l'eau ) et le maintien de notre canal qui subit les contrecoups du temps reste notre souci quotidien et permanent par le suivi rigoureux de nos coûts structurels et d'exploitation.